



SAINT-POLYCARPE

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'à la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe, le lundi 8 septembre 2025 à 19 h 30, à la salle Maurice-Ravary du Centre Sportif Soulanges, située au numéro 100, rue des loisirs, 2^e étage à Saint-Polycarpe, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure.

DEMANDE 2025-07

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ, NATURE ET EFFET :

DEMANDE 2025-07 : Lot 4 802 163 (62, rue A.-Pharand), visant à permettre l'aménagement de l'aire de stationnement dont le pourcentage d'espace vert résultant sera de 42 % au lieu de 50 % comme prescrit à l'article 12.12.1 du règlement de zonage 113-2012.

La demande de dérogation mineure vise le lot 4 802 163 du Cadastre du Québec.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance ordinaire du 8 septembre 2025.

QUE cette demande de dérogation mineure et la présentation relative aux changements apportés par cette demande de dérogation mineure sont disponibles pour consultation sur le site internet de la Municipalité.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce 25^e jour du mois d'août de l'an deux mille vingt-cinq (2025).

Janyé Gauthier
Adjointe à la direction générale et greffière
adjointe